

Un Service d'Accueil Sociojuridique

Ce service propose un accompagnement et un suivi aux personnes qui ne sont pas suivies par un autre service.

02.411.87.54

bruxelles@accompagner.be

Un Service d'Accompagnement Ambulatoire

Ce service répond aux institutions ou associations qui demandent un accompagnement sur le terrain pour leurs bénéficiaires.

02.310.08.51

bruxelles.caa@accompagner.be

Rue Félix Vande Sande 40, 1081 Koekelberg – www.accompagner.be

Notre Action

- * Promouvoir et favoriser l'autonomie d'action de toute personne en difficulté en vue d'une meilleure intégration sociale. A cet effet, des bénévoles formés l'accompagnent physiquement sur le terrain dans les démarches nécessaires pour retrouver ses droits et pouvoir assumer ses responsabilités de citoyen.
- * Etendre cette même action d'accompagnement de terrain à toute personne en perte irrémédiable d'autonomie afin de lui permettre de continuer à vivre dignement et à se sentir valorisée au sein de la société.
- * Proposer ces mêmes services à toutes les associations et organisations privées ou publiques sollicitant ce type d'accompagnement de terrain pour leurs propres bénéficiaires, afin de leur permettre d'accroître ainsi l'efficacité de leur action.
- * Offrir l'accompagnement administratif et informatique nécessaire à toute personne désarmée devant la pression numérique croissante qui tend à déshumaniser la relation entre les prestataires de service et leurs clients.

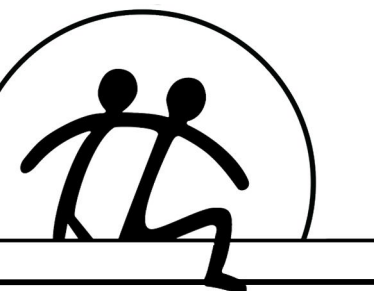
Quelques chiffres (en 2019)

912 accompagnements réalisés dont 575 à la demande d'un service partenaire

117 services partenaires ont demandé des accompagnements

436 personnes accompagnées dont 333 à la demande d'un service partenaire

Une 60^{taine} de bénévoles dont une 40^{taine} d'accompagnants



Service d'Accompagnement Ambulatoire : Francine An. Wasukundi et Jean-Bosco Nsengiyumva

02.310.08.51 bruxelles.asa@accompagner.be – www.accompagner.be

emploi handicap justice jeunesse Au plus tard 3 jours avant
 formation budget administration santé mentale Vous introduisez une
 droit des étrangers enfance logement demande d'accompagnement
 auprès de notre service
 Via le formulaire sur
 www.accompagner.be



L'un de vos bénéficiaires
 aurait besoin d'aide
 pour réaliser une démarche
 Mais vous ne pouvez pas l'accompagner

Le service est gratuit

L'accompagnement vous est confirmé

Nous préparons la mission
 d'accompagnement et la
 confions à l'un de nos bénévoles

Partout à Bruxelles mais aussi en dehors
 Notre bénévole accompagne
 votre bénéficiaire sur le terrain
 pour réaliser la démarche



Toujours en transports en commun

Un accompagnant bénévole?

- * Formé au sein d'Accompagner
- * Tenu au secret professionnel
- * Son statut de bénévole induit une relation avec le bénéficiaire différente de celle que celui-ci peut avoir avec un professionnel. Cela peut permettre la mise en lumière d'autres problématiques ou d'autres ressources
- * Parmi les accompagnants certains sont multilingues (néerlandais, anglais, espagnol, arabe, russe, ...)

Soutien moral
 Soutien linguistique
 Soutien actif dans des démarches difficiles
 Aide à la compréhension d'un entretien
 Visite logement
 Trajet entre différents services



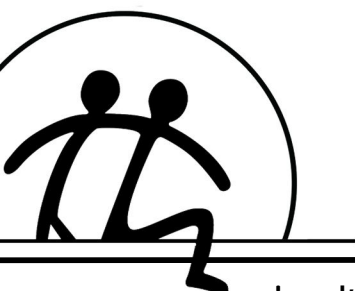
Au retour de
 Sa mission,
 le bénévole
 réalise un
 rapport

Toutes les informations récoltées
 durant l'accompagnement vous sont
 communiquées par écrit

Les amis d'Accompagner

ASBL-VZW

Une équipe de bénévoles qui accompagnent
 vos bénéficiaires sur le terrain



Service d'Accompagnement Ambulatoire: Francine An. Wasukundi et Jean-Bosco Nsengiyumva

02/310.08.51 – bruxelles.caa@accompagner.be – www.accompagner.be